

**Présents** : M. BÉGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes CHACON, DUMAS, DURAND.,

Absents : MM. BRUNET, GAUTHIER et GUILLON,

Ouverture de la séance : 19h10

**Lecture et approbation du compte-rendu du 13 juin 2018**

**1. Nouvelle proposition pour l'achat de la parcelle cadastrée N° C1071**

M. le Maire rappelle la délibération du 13 juin 2018 relative à la proposition d'achat de la parcelle cadastrée N° C1071 située place de l'église pour un montant de 10 000 euros, frais de notaire et de géomètre à la charge de la commune.

Il fait part à l'assemblée de la nouvelle proposition des propriétaires en indivision (message du représentant de la famille du 2 août) fixant un prix de vente **définitif** de 12 000 euros, terrain et dépendance, frais de notaire et de géomètre en sus .

Le Conseil, après en avoir délibéré accepte la proposition,

*-Il rappelle que la subvention dans le cadre du Contrat de ruralité est accordée.*

**Contrat de vente de bois (délibération n° 4 du 25 mars 2015)**

18 cordes à 30 euros , soit 540 euros. Un titre sera émis auprès de M. DULAC.

**Travaux de voirie**

Des incertitudes quant au début des travaux (pénurie de goudron au niveau national).

*-M. le Maire tient à préciser qu' afin d'éviter tout litige, celui-ci transmettra les demandes de pose de goudron sur propriété privée à l'entreprise EUROVIA laquelle contactera directement les demandeurs.(Ce type de travaux n'étant pas pris en charge par la commune).*

**2. Virement de crédit**

M. le Maire expose au Conseil qu'afin de régler la facture d'investissement pour la réfection du cimetière , il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

Diminution de crédits.....

Autres immos incorporelles -0.60 €

Augmentation de crédits

Constructions +0.60 €

Le Conseil accepte la proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h.

